AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,
Vu les rapports écrits,
Vu la proposition de la direction de la thèse,
Vu l'avis de la direction de l'école doctorale,

A rendu un avis favorable à la proposition de soutenance de la thèse de :

Madame Yasmine DEKHIL

intitulée

Les entraves juridiques à l'efficacité de l'arbitrage commercial international : quête d'un ordre juridique arbitral international. Étude comparée de la Common law, de la Civil law et des systèmes musulmans

en vue d'obtenir le doctorat de « Droit mention droit international, européen et comparé »,

Le 9 décembre 2026, à 14h00

Salle : Amphithéâtre Huvelin
15 Quai Claude Bernard, 69007 Lyon

devant un jury composé de :

M. Cyril NOURISSAT, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de thèse

Mme Clotilde JOURDAIN-FORTIER, Professeure des universités, université Bourgogne Europe, Rapporteure

M. Denis MOURALIS, Professeur des universités, Aix-Marseille université, Rapporteur

Mme Sandrine CLAVEL, Professeure des universités, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Examinatrice

M. Jérémy JOURDAN-MARQUES, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2, Examinateur

Fait à Lyon, le 19 novembre 2026
Pour le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3
et par délégation, Madame la chargée de mission aux études doctorales,
Isabelle ROYER

